



Le Tséma'h Tsédek fut arrêté vingt deux fois, lors de la conférence rabbinique de Petersbourg, en 5603 (1843), du fait de son opposition à l'exigence du gouvernement de modifier l'éducation. Le ministre lui demanda:

“N'y a-t-il pas là une rébellion contre les autorités?”

Le Tséma'h Tsédek répondit:

“Celui qui se révolte contre les autorités est passible de la mort physique. Celui qui se révolte contre la Royauté céleste est condamné à la mort spirituelle. Quelle est la peine la plus grave?”.